

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia

P. O. Box 3243

Telephone: 5517 700

Fax: 5517844

Website: www.au.int

SC26317 – 137/15/15

CONFÉRENCE DE L'UNION AFRICAINE

Trente-troisième session ordinaire

9-10 février 2020

Addis-Abeba (ÉTHIOPIE)

Assembly/AU/19(XXXIII)Rev.1

Original : anglais

**RAPPORT ANNUEL SUR LA CAMPAGNE DE L'UA POUR
METTRE FIN AUX MARIAGES DES ENFANTS
PAR SON EXCELLENCE LE PRÉSIDENT EDGAR CHAGWA
LUNGU, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE ZAMBIE
ET
LEADER DÉSIGNÉ POUR METTRE FIN
AU MARIAGE DES ENFANTS EN AFRIQUE**

EXCELLENCES, DISTINGUÉS INVITÉS

Tous les pays africains sont confrontés au défi du mariage des enfants, une pratique traditionnelle néfaste qui prive les filles de leur éducation, de leur santé et de leur avenir. En Afrique, les taux élevés de mariages d'enfants, combinés à une croissance démographique rapide, pourraient avoir des conséquences dévastatrices sur le plan humain et sur le développement.

À cet effet, j'ai le plaisir de vous présenter l'avancée et le succès de la campagne de l'Union africaine (UA) pour mettre fin au mariage des enfants en Afrique, pour laquelle j'ai eu l'honneur d'être nommé, en 2017, leader africain désigné pour mettre fin au mariage des enfants. Ce bref rapport portera principalement sur les activités et les réalisations de la campagne 2018 - 2019 pour mettre fin aux mariages des enfants en Afrique. Cet objectif est essentiel pour que l'Afrique réalise son Agenda 2063, ainsi que les objectifs mondiaux de développement durable, et pour permettre à des millions de filles d'avoir une vie meilleure et de réaliser pleinement leur potentiel. Cela permettra également d'éviter des coûts économiques importants liés à la fécondité, à la santé, à la nutrition, à l'éducation et aux revenus, non seulement pour les jeunes mariées, mais aussi pour leurs familles et les pays où cette pratique est dominante.

Parmi les missions de la campagne, les États membres ont lancé des opérations spécifiques dans leurs pays respectifs. Ces missions sont essentielles pour renforcer la lutte contre le mariage des enfants au niveau national. Il s'est avéré inspirant de voir les États membres faire preuve d'un tel engagement pour mettre fin à cette pratique néfaste dans leurs pays respectifs. Je voudrais signaler qu'à ce jour, la campagne de l'UA a été lancée dans 29 pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée-Conakry, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe).

Je profite de cette occasion pour encourager d'autres États membres à lancer la campagne au niveau national, à mobiliser les communautés, à s'investir et à assumer leurs responsabilités pour mettre fin au mariage des enfants. À présent, je vous regarde et vous pose les questions suivantes : pouvons-nous vraiment nous permettre de ne pas mettre fin au mariage des enfants ? Pouvons-nous tourner la tête et agir comme s'il s'agissait d'une norme sociale acceptable ?

EXCELLENCES, DISTINGUÉS INVITÉS

L'UA a entrepris une évaluation pour la période 2016 - 2018 afin de voir dans quelle mesure la campagne a progressé et si elle a vraiment eu un impact sur le continent. Cette évaluation est destinée à guider la nouvelle phase quinquennale de la campagne. Elle a permis de constater l'efficacité de la campagne dans la mise en œuvre de certaines missions fondamentales. Il s'agit principalement de la sensibilisation et du renforcement des capacités au niveau continental. Cela s'est traduit par une augmentation annuelle du nombre d'États membres qui ont lancé la campagne pour mettre fin au mariage des enfants et par la croissance du nombre d'événements de haut niveau sur la sensibilisation et le renforcement des capacités, organisés depuis l'évaluation de 2016.

La campagne a prouvé sa force en organisant et en coordonnant des réunions de haut niveau pour mettre en avant les questions relatives au mariage des enfants et exercer une influence sur les gouvernements et les parties prenantes afin qu'ils prennent des mesures dans ce sens. Cela a été souligné dans d'autres sections du rapport. Toutefois, une analyse plus approfondie est nécessaire pour établir un lien entre les résultats, les résolutions et les engagements des États membres lors des réunions de haut niveau, ainsi que les changements ou incidences éventuels au niveau des États membres. Il est important de montrer comment ces réunions aboutissent à des résultats et des changements réels sur le terrain.

EXCELLENCES, DISTINGUÉS INVITÉS

Si la Commission de l'Union africaine effectue des visites de routine dans les États membres pour suivre les progrès de la campagne, il est important que ces visites soient guidées par des plans de suivi et d'évaluation. Ces plans sont l'assurance que les visites ont été faites en temps utile et de manière stratégique en vue d'une documentation et d'un suivi de la mise en œuvre des engagements pris par les États membres. Ils permettront aussi de recueillir des documents sur les progrès réalisés et d'autres données sur les pays. Des instruments normalisés et un modèle de rapport doivent être mis en place et utilisés par l'équipe de campagne pour assurer la cohérence des opérations de collecte des données et des rapports. Une base de données sur la campagne, créée lors de la réunion d'évaluation de 2016, doit, en outre, être régulièrement mise à jour pour fournir des données historiques sur la campagne et orienter la gestion des connaissances de l'équipe de campagne. Il est donc nécessaire pour l'UA de travailler en étroite collaboration avec les institutions nationales, notamment les ministères chargés de la Parité homme-femme, afin de garantir que les résultats de la campagne reflètent véritablement les avancées positives réalisées dans les pays respectifs.

EXCELLENCES, DISTINGUÉS INVITÉS

Suite à l'évaluation susmentionnée, les honorables ministres ont adopté une décision visant à prolonger la campagne de 5 ans (2019 - 2023). Il s'agit d'élaborer la stratégie globale de la nouvelle phase de campagne, en explicitant un plan de mise en œuvre, une théorie du changement et un cadre de responsabilisation visant à renforcer le travail sur la campagne au niveau du continent. Cela a été fait lors du 3ème Comité technique spécialisée sur le développement social, le travail et l'emploi, tenu du 1er au 5 avril 2019 à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Nous sommes tous responsables devant le fait que des pratiques néfastes telles que le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines ne doivent plus faire partie de notre vocabulaire. Le seul vocabulaire qui doit prévaloir pour nos filles est celui de l'éducation, de la sécurité, de la santé et de la scolarisation, pour qu'elles puissent devenir les femmes auxquelles elles aspirent. Le nouveau plan stratégique impliquera, entre autres, les différentes parties prenantes telles que les États membres, les chefs religieux et traditionnels, les communautés économiques régionales, les jeunes, les organisations de la société civile, notamment les communautés de base, et les partenaires au développement.

EXCELLENCES, DISTINGUÉS INVITÉS

Malgré les nombreuses réalisations de la campagne, mettre fin au mariage des enfants est une bataille difficile qui exige des efforts collectifs. Nous nous concentrons sur la prévention et l'élimination du mariage des enfants, mais nous devons également axer nos efforts sur les taux élevés de grossesse chez les adolescentes et sur la nécessité de garantir leur accès aux services de santé sexuelle et génésique. Les filles devenues mères devraient pouvoir reprendre l'école puisqu'il est de leur droit de terminer leurs études. Je fais donc appel à vous, mes pairs, pour ne pas abandonner ces filles, pour ne pas leur tourner le dos, même si elles ont des enfants alors qu'elles sont elles-mêmes enfants. Permettez-leur, grâce à vos politiques et à vos programmes, de recevoir l'éducation dont elles ont tant besoin afin d'éviter la pauvreté intergénérationnelle pour leurs propres enfants. Elles méritent cette chance car leur refuser la réadmission à l'école et ne pas s'attaquer à la stigmatisation associée à la maternité précoce menacent davantage leur vie et celle de leurs enfants.

EXCELLENCES, DISTINGUÉS INVITÉS

Je souhaite souligner un événement majeur qui aura lieu en juin 2020 pour coïncider avec la Journée de l'enfant africain : le 3e Sommet des filles africaines sur l'élimination du mariage des enfants. L'événement abordera des thèmes sur la tolérance zéro à l'égard de la violence fondée sur le sexe, notamment la campagne hashtag « **Ça suffit le silence** » sur les blessures, sous toutes leurs formes, infligées aux filles, en particulier celles vivant dans des situations de conflit et de crises humanitaires, et souffrant de handicaps, souvent dans l'invisibilité.

Aujourd'hui, plus d'une jeune femme africaine sur trois a été mariée dans son enfance, et une sur dix avant 15 ans. Selon l'Unicef, il faudra attendre au moins un siècle pour éliminer cette pratique, à moins d'une action urgente. Par conséquent, j'encourage mes pairs à renforcer les stratégies nationales pour mettre fin au mariage des enfants et à les aligner sur la Position commune africaine pour éliminer le mariage précoce. Il faut aussi élaborer des lois spécifiques sur la poursuite de toutes les parties encourageant le mariage des enfants, allouer les ressources nécessaires au maintien de nos filles et de nos garçons dans les écoles, et encourager ce potentiel qu'ils recèlent, pour eux-mêmes et pour la nation dans son ensemble. Tout cela fondera la base de la campagne de l'Union africaine pour mettre fin au mariage des enfants après 2018 et nous aidera à atteindre notre objectif d'éradiquer ces pratiques néfastes.

Je vous remercie de votre attention !

2020-02-10

Annual Report on the AU Campaign to end Child Marriage by His Excellency President Edgar Chagwa Lungu, President of the Republic of Zambia and Leader on Ending Child Marriage in Africa

African Union

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/8982>

Downloaded from African Union Common Repository